



Commune de Bas-Intyamou

RAPPORT DE GESTION 2025

1. Autorités communales	3
1.1 Le Conseil communal	3
1.2 Assemblées communales	4
1.3 Les Commissions	5
2. Programme de législature	7
3. Administration communale	7
4. Activités communales	
4.1 Bases	8
4.2 Moyens	8
4.3 Communication	8
5. Activités par dicastères	
5.1 Administration générale - aménagement du territoire – constructions – bâtiments communaux	8
5.2 Eau – Epuración – service du feu – police et affaires militaires	9
5.3 Culture – Petite enfance – Accueil extrascolaire – Jeunesse – Seniors – Social	11
5.4 Ecoles – Sports – Tourisme – Sociétés	12
5.5 Finances – Santé – Personnel communal	12
5.6 Edilité – Routes – Cimetières	13
5.7 Agriculture – Montagnes – Forêts – Endiguements	14
6. Population légale	
6.1 Population totale au 31.12.2025	15
6.2 Pyramides des âges au 31.12.2025	16
6.3 Provenance de la population	16
6.4 Evolution de la population	17
7. Comptes 2025	18
7.1 Compte de résultats	18
7.2 Compte des investissements	20
7.3 Graphiques	25
7.4 Synthèse des indicateurs financiers	27

1. Autorités communales

1.1 Le Conseil communal

Mot du syndic

L'année 2025 a été marquée par la poursuite de nombreux dossiers importants pour l'avenir de notre commune. Le Conseil communal s'est réuni à 47 reprises et a traité des objets variés touchant à l'ensemble des dicastères, avec pour objectif constant d'assurer une gestion rigoureuse et transparente des affaires publiques.

Parmi les dossiers significatifs de l'année, on peut relever l'approbation des adaptations du Plan d'aménagement local, la poursuite des projets liés aux infrastructures communales ainsi que différentes études préparatoires concernant notamment l'accueil extrascolaire, les transports publics ou encore la rénovation de bâtiments communaux. Dans le domaine technique, des travaux importants ont également été réalisés sur les réseaux d'eau potable et sur différents équipements communaux afin de garantir des prestations fiables à la population.

L'administration communale a poursuivi son travail d'amélioration des processus internes, notamment par la mise en œuvre des exigences liées à la protection des données et au renforcement de la sécurité informatique. Ces démarches s'inscrivent dans une volonté d'adapter l'organisation communale aux exigences actuelles et futures.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres du Conseil communal, les collaboratrices et collaborateurs de l'administration et des services communaux, ainsi que les membres des commissions pour leur engagement au service de la collectivité. Mes remerciements vont également aux citoyennes et citoyens qui participent à la vie démocratique de notre commune et contribuent au dynamisme de notre communauté.

Au nom du Conseil communal, je vous souhaite une agréable lecture de ce rapport de gestion 2025.

Olivier Pharisa
Syndic

Composition du Conseil communal et fonctions au 31.12.2025

Pharisa Olivier	Syndic	Aménagement du territoire, environnement, bâtiments communaux, constructions et administration générale
Barras Eric	Vice-Syndic	Eau et épuration, service du feu, police et affaires militaires, ORCOC
Seydoux Anne-Marie	Conseillère communale	Culture, petite enfance, accueil extrascolaire, jeunesse, seniors, social
Dey Véronique	Conseillère communale	Ecoles, sports, tourisme
Cuttelod Cédric	Conseiller communal	Finances, santé, personnel communal (RH)
Rime Charles	Conseiller communal	Edilité, routes, routes alpestres, transports, déchets
Geinoz Benoît	Conseiller communal	Forêts, alpages communaux, agriculture, endiguements et énergie

Le Conseil communal a siégé à 47 reprises en 2025. Il a convoqué deux assemblées communales.

1.2 Assemblées communales

Deux assemblées communales ont eu lieu en 2025, à savoir les 13 mai et 2 décembre 2025.

- **Le 13 mai 2025 – Comptes 2024**

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 26 novembre 2024 – *approuvé à l'unanimité*
2. Comptes 2024
 - a) De fonctionnement
 - b) Des investissements
 - c) Rapport de la Commission financière et de l'organe de révision
 - d) Approbation – *approuvés à l'unanimité*
3. Cautionnement pour SI Pré-Fleuri – *approuvé à l'unanimité*
4. Divers

▪ 2 décembre 2025 – Budget 2026

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 13 mai 2025 – *approuvé à l'unanimité*
2. Budget 2026
 - 2.1 de résultats
 - 2.2 des investissements
 - 2.2.1 Liaison piétonne Afflon – Ch. des Charrières Enney (01/26) – *approuvé à l'unanimité*
 - 2.2.2 Entretien routiers (02/26) – *approuvé à l'unanimité*
 - 2.2.3 Etude pour deux arrêts de bus (03/26) – *approuvé par 36 oui, 2 non et 1 abstention*
 - 2.2.4 Adduction d'eau – Maillage des Charrières – Enney (04/26) - *approuvé à l'unanimité*
 - 2.2.5 Etude pour l'agrandissement de l'accueil extrascolaire (05/26) - *approuvé à l'unanimité*
 - 2.2.6 Rénovation des appartements ancienne école Villars-sous-Mont (06/26) - *approuvé à l'unanimité*
 - 2.3 Rapport de la Commission financière
 - 2.4 Vote des budgets de résultats et des investissements - *approuvé à l'unanimité*
3. Présentation de la planification financière 2026-2030 – Rapport de la Commission financière
4. Statuts de la corporation forestière « Les Merlas »- *approuvé à l'unanimité*
5. Règlement communal concernant l'accueil extrascolaire (AES) – point retiré
6. Règlement général de police - *approuvé à l'unanimité*
7. Statuts de l'Association Secours Sud Fribourgeois - *approuvé à l'unanimité*
8. Divers

1.3 Les Commissions

Commission financière :

Celle-ci est composée de :

- M. Roger Kuster, Villars-sous-Mont
- M. Loïc Andrey, Estavannens
- M. Alexandre, Geinoz Estavannens
- Mme Christelle Doumy Jorry, Enney
- Mme Sandrine Baudevin, Enney

Elle s'est réunie 5 fois, notamment 3 fois en présence du Conseil communal pour l'étude des documents remis.

Commission des naturalisations :

Celle-ci est composée de :

- Mme Ariane Favre, Villars-sous-Mont
- Mme Catherie Décrind, Estavannens
- M. Antonio Gumbau, Enney
- M. Eric Barras Conseiller communal
- Mme Véronique Dey Conseillère communale
- Mme Anne-Marie Seydoux Conseillère communale
- Mme Léane Deschenaux Secrétaire

La commission s'est réunie à deux reprises, pour examiner les dossiers et recevoir et rencontrer les candidats à la naturalisation.

Commission Senior+ :

Celle-ci est composée de :

- Mme Anne-Marie Seydoux Conseillère communale
- Mme Véronique Dey Conseillère communale
- Mme Annette Wicht
- Mme Josiane Tinguely
- M. Claudio Derada
- Mme Jacqueline Bourquenoud
- Mme Evelyne Dubath
- Mme Anita Magnin
- M. Joseph Geinoz

Commission d'urbanisme et d'énergie

Celle-ci est composée de :

- M. Pierre-Alain Conus, Estavannens
- M. Américo Delgado, Villars-sous-Mont
- M. Jonas Gremaud, Enney
- M. Olivier Pharisa Syndic
- M. Benoît Geinoz Conseiller communal

Commission de bâtisse de l'école d'Estavannens

Celle-ci est composée de :

- M. Olivier Pharisa Syndic
- M. Benoît Geinoz Conseiller communal
- Mme Véronique Dey Conseillère communale
- M. Pierre-Alain Conus, Estavannens
- M. Samuel Favre Directeur des Ecoles
- M. David Gremaud Enseignant

Elle a terminé son mandat une fois le chantier achevé, à la rentrée scolaire 2024.

2. Programme de législation

Le programme de la législation a été défini en 2021 de la manière suivante :

Dossiers du programme de la précédente législation :

- PAL
- Sécurité routière
- Inventaire des bâtiments propriétés de la commune

Pour la période 2021-2026 :

- Agrandissement du complexe scolaire à Estavannens : construction d'une annexe et création de plusieurs classes et locaux annexes
- Transports publics : renforcer l'offre – planifier la construction d'abris-bus
- Développer des projets de proximité, respectueux de notre patrimoine et de l'environnement : aménager des places villageoises, embellissement des villages, maintien du patrimoine alpestre, développer des projets pour favoriser le travail agricole dans les montagnes, améliorer les sentiers pédestres et VTT, soutenir les sociétés locales, l'enfance, la jeunesse et les seniors, soutenir des projets culturels pour animer la vie associative et villageoise
- Gestion des affaires communales : gestion transparente, être à l'écoute des citoyens, gérer rigoureusement les finances communales

3. Administration communale

L'administration est en charge des tâches opérationnelles communales, sous la conduite du Conseil communal. Elle se compose de 2 secteurs : le Secrétariat général et l'Administration des finances.

Secrétaire communale	Erika Dupont
Préposée au Contrôle des habitants et Secrétaire adjointe	Léane Deschenaux
Administrateur des finances	Dominique Dupont
Comptable adjointe – facturation	Martine Guentensperger

4. Activités communales

4.1 Bases

Le Conseil communal est composé de 7 membres, qui se répartissent les différents dicastères. Le Conseil communal définit les objectifs et les Conseillers se chargent de mener les projets à bien.

4.2 Moyens

La planification financière est tenue à jour de manière régulière ; elle est présentée à l'Assemblée communale en parallèle au budget annuel. Cette planification donne les tendances sur l'évolution des finances de la commune.

L'administration va mettre en place un système de contrôle interne (SCI) ; celui-ci est en cours d'élaboration. Il s'agit d'une analyse des risques qui permettra de mettre sur papier les différents processus pour une bonne gestion.

La commune collabore avec un bureau spécialisé pour le déploiement de la protection des données ; là aussi, il s'agit de mettre en place des processus permettant de limiter les risques et d'agir en cas d'incident.

4.3 Communication

Le Conseil communal et l'administration éditent 4 bulletins d'information communaux par an. Il convoque l'Assemblée par bulletin adressé à tous les ménages, par affichages aux piliers publics et par publication sur le site internet.

Le site internet est tenu à jour aussi souvent que nécessaire et les informations ponctuelles sont diffusées par l'application IGruyère.

5. Activités par dicastères

5.1 Administration générale – aménagement du territoire – constructions – bâtiments communaux

Administration

L'année 2025 a été marquée par le déploiement de la protection des données. Un bureau spécialisé a été mandaté pour l'accompagnement du Conseil communal et de l'administration. Ceci a également coïncidé avec le changement du prestataire informatique pour le réseau local. Ce qui a permis de mettre à jour et d'adapter les sécurités informatiques. Le travail de mise en place se poursuit sur l'année 2026, afin que l'administration réponde aux exigences cantonales.

PAL

Le plan d'aménagement local a été approuvé par la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement en date du 30 avril 2025. Il s'agissait d'adaptations suite à la première approbation en juillet 2020.

Constructions

Durant l'année, 33 dossiers de construction ont été déposés :

- 11 pour une procédure ordinaire
- 8 pour une procédure préalable
- 13 en procédure simplifiée
- 1 procédure ferroviaire.

10 permis ont été délivrés par la Préfecture ou par la commune sur des demandes 2025. 6 permis ont été délivrés pour des procédures engagées en 2024.

A titre de comparaison, en 2024, 57 demandes de permis de construire ont été déposées. 19 en procédure ordinaire, 8 en procédure préalable et 27 en procédure simplifiée et 3 autres dossiers en procédure spéciale.

Bâtiments

Une étude a été lancée pour rénover les appartements de l'ancienne école de Villars-sous-Mont, par suite du départ des locataires. Elle porte également sur l'amélioration de l'enveloppe énergétique du bâtiment et sur le remplacement du système de chauffage. La demande de permis de construire sera déposée dans le courant 2026.

Le bâtiment de l'ancienne laiterie à Enney a été rénové ; les travaux ont porté sur la rénovation de la toiture et des façades. Ce bâtiment subissait des infiltrations d'eau qu'il a fallu solutionner. Ce bâtiment et la place attenante sont utilisés par les sociétés villageoises pour leurs activités.

5.2 Eau et épuration – service du feu – police et affaires militaires

Service des eaux

La réalisation de la conduite d'eau potable de liaison entre le quartier du Plain et le Pra Réman, à Enney, a été achevée. Ce projet permet de boucler le réseau local, assurant ainsi une continuité d'approvisionnement en eau potable en cas d'incident sur l'un des tronçons et renforçant la résilience du système.

Sur la rue de la Gare à Enney, la canalisation ancienne — à l'origine de nombreuses fuites ces dernières années — a été remplacée sur sa partie aval. Cette intervention vise à réduire les pertes d'eau, améliorer la fiabilité du réseau et limiter les interventions d'urgence dans ce secteur sensible.

En lien avec le chantier de l'immeuble Pré-Fleuri à Villars-sous-Mont, une conduite communale a été déplacée afin d'éviter tout conflit technique avec la nouvelle construction et de garantir la pérennité du réseau.

Deux aides fontainiers ont suivi la formation de surveillant de réseau, dispensée par la Société suisse de l'industrie du gaz et de l'eau (SSIGE / SVGW). Cette formation renforce les compétences internes en matière de gestion, maintenance et détection des réseaux, et s'inscrit dans une démarche de professionnalisation continue du personnel.

Les opérations de détection et de réparation des fuites menées au cours de l'année ont permis une baisse significative de la consommation d'eau dans le secteur d'Enney. Toutefois, le taux de pertes d'eau de la commune s'élève à 34 %, bien au-dessus de la moyenne nationale de 13 % (données SSIGE 2023). L'objectif fédéral vise une réduction à 10 % d'ici 2030. Des efforts accrus sont nécessaires, notamment par le renouvellement ciblé des conduites vieillissantes, le déploiement de technologies de détection avancées et une gestion proactive et préventive des réseaux.

Source : Rapport annuel 2023 de la SSIGE, publié en mars 2024 —

	2024				2025			
	Enney	Estavannens	Villars-sous-Mont	Bas-Intyamon	Enney	Estavannens	Villars-sous-Mont	Bas-Intyamon
Eau distribuée [m3]	233'608	110'383	32'816	376'807	159'522	116'374	40'699	316'595
Distribution aux abonnés [m3]	68'248	36'095	22'803	127'146	69'563	36'622	22'297	128'482
Distribution autres [m3]	40'050	28'172	4'415	72'637	44'676	32'009	4'835	81'520
Distribution travaux, purge, défauts [m3]	17'650	100	50	17'800	105	100	50	255
Différence (pertes) [m3]	107'660	46'016	5'548	159'224	45'178	47'643	13'517	106'338
Différence (pertes) %	46%	42%	17%	42%	28%	41%	33%	34%
Habitants du secteur	930	493	311	1'734	927	501	326	1'754
Consommation par habitant par jour [l]	201	201	201	201	206	200	187	201

Service du feu

Le service du feu est assuré et géré par l'Association Secours Sud Fribourgeois, qui poursuit ses missions de service du feu et des ambulances. Les statuts de l'association ont été récemment modifiés afin d'optimiser le fonctionnement du Comité et de la Direction, tout en évitant tout alourdissement des procédures décisionnelles.

La compagnie Intyamon, rattachée à l'Association, assure la couverture du territoire communal.

5.3 Culture – Petite enfance – Accueil extrascolaire – Jeunesse – Seniors – Social

Culture

La commune est membre de l'association intercommunale *Option Gruyère*, qui a notamment remplacé l'association de la salle CO2 et la commission culturelle. Cette association assure la coordination du programme culturel au niveau du district. La commune a confirmé son soutien à la prochaine *Poya d'Estavannens*, prévue en avril 2028.

Petite enfance :

Sous l'égide d'*Option Gruyère*, la méthode de calcul des subventions pour les places en crèche a été harmonisée. Les familles peuvent désormais inscrire leurs enfants dans n'importe quelle crèche du district, avec des aides communales identiques sur l'ensemble du territoire.

Accueil extrascolaire :

Une réflexion a été menée pour disposer de locaux adaptés et suffisants afin d'assurer l'accueil des enfants scolarisés. Une étude a été confiée à un bureau d'architectes, et l'assemblée communale a voté un crédit pour aménager un accueil extrascolaire dans un bâtiment communal existant.

L'accueil extrascolaire accueille environ 80 enfants, à temps partiel ou à temps plein. L'équipe, composée de six collaboratrices, est structurée autour d'une responsable, d'une collaboratrice formée et de quatre auxiliaires. L'accueil est assuré de 6h30 à 18h30, tous les jours.

Seniors+ :

La Commission *Seniors+* propose un programme d'activités varié et accessible à tous :

- promenades,
- activités sportives,
- sorties culturelles,
- visites,
- spectacles,

ainsi que des moments d'échange et de partage.

Affaires sociales :

Le service social est géré au niveau du district par le *Service social régional*. Toutes les demandes d'aide sont traitées par ce service, en collaboration avec la Commission sociale qui compte un représentant par région.

5.4 Écoles – Sports – Tourisme – Sociétés

Écoles :

Le cercle scolaire de l'Intyamon compte 473 élèves, soit 15 de plus qu'en 2024. Les transports scolaires ont été réorganisés au niveau communal afin d'optimiser l'accueil par secteurs. Ce nouveau dispositif a nécessité l'acquisition de véhicules plus grands.

Le Comité d'école assure la gestion pédagogique et financière. Deux membres du Conseil communal y siègent.

L'équipement informatique des écoles a été entièrement renouvelé, afin d'assurer une égalité des moyens pour les enseignants et les élèves sur l'ensemble du cercle.

Sociétés locales :

Les deux sociétés de jeunesse disposent chacune d'un chalet pour leurs réunions. Le Conseil communal les accompagne lors des *giron*s, en participant aux joutes traditionnelles des autorités. Il les soutient également par des subventions et prend part aux grandes manifestations en se joignant aux membres des sociétés.

5.5 Finances – Santé – Personnel communal

Finances :

Les tâches du dicastère se répartissent en deux sections :

- La planification et le suivi des projets ;
- La gestion courante (facturation, encaissements, paiements, etc.).

Santé :

La commune est membre de plusieurs associations de district, notamment le *Réseau santé et social de la Gruyère*, chargé de la gestion des soins à domicile et des indemnités forfaitaires. Cette association couvre également les frais d'exploitation des EMS du district. Pour les ambulances, c'est l'association inter district Secours Sud Fribourgeois qui est en charge de cette mission.

Deux membres du Conseil communal siègent au Comité de direction du Home de l'Intyamon ; pour rappel cette institution est gérée en association intercommunale qui comprend Bas-Intyamon, Grandvillard et Haut-Intyamon.

Personnel communal :

Le personnel communal a connu les mutations suivantes :

Administration communale :

- Départ de Mme Gentridé Huruglica au 19 décembre 2025 (congé maternité)
- Arrivée de M. Dominique Dupont au 1er mai 2025
- Départ de Mme Sandrine Audemars en 2024
- Arrivée de Mme Martine Guentensperger au 1er janvier 2025

Édilité :

- Départ de M. René Caille au 31 décembre 2024
- Arrivée de M. Tanguy Pugin au 1er mars 2025

Service de nettoyage :

- Décès de Mme Habibe Berisha le 10 avril 2025
- Arrivée de Mme Esileide Lopes Araujo le 15 juin 2025

Forêts :

- Engagement de M. Ludovic Bovet au 1er septembre 2025 – apprenti bûcheron

5.6 Édilité – Routes – Cimetières

Édilité :

Le service de l'édilité a été doté d'un nouveau véhicule multifonction, permettant d'assurer un plus grand nombre de tâches. Le service de déneigement a été réorganisé pour garantir la permanence des piquets durant l'hiver.

Le service de la voirie a évacué **245.82 tonnes** de déchets ménagers.

Déchets urbains ramassés 2023 - 2025

	2023	2024	2025
<i>Tonnes</i>	240.10	246.97	245.82

Avant le prélèvement au financement spécial-déchets, le taux de couverture des charges par les revenus s'élève, en 2025, à 97%. Après ce prélèvement (de CHF 6'656.18), le taux de couverture est assuré à 100%.

7301 Gestion communale des déchets

Evolution des taux de couverture

	Comptes 2022	Comptes 2023	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
Charges	211'544.88	262'499.60	269'420.52	235'010.69	220'453.38
Revenus	202'688.55	184'289.05	237'893.51	198'000.00	220'453.38
Degré de couverture des charges par les revenus	95.8%	70.2%	88.3%	84.3%	100.0%

Routes :

Le dossier d'aménagement des zones 30 km/h sur l'ensemble de la commune a été finalisé et mis à l'enquête. Il a été transmis au canton pour avis et décision finale, avant la mise en œuvre des mesures.

5.7 Agriculture – Montagnes – Forêts – Endiguements

Agriculture – montagnes

La commune possède 29 alpages, soit 26 chalets d'alpage, qui sont loués à des agriculteurs.

La commune a porté son attention sur la rénovation de la toiture des chalets :

- Les Esserts d'Avau
- La Vudaletta

Les travaux ont été partiellement réalisés par les collaborateurs communaux. Les mandats de ferblanterie et de couverture ont été confiés à des entreprises externes.

En plus de ces travaux, divers travaux d'entretien et d'améliorations de ces chalets sont effectués régulièrement par les collaborateurs communaux afin de maintenir un état de ces bâtiments

Forêts

M. Eric Meier a été engagé comme Forestier de triage pour l'unité de gestion forestière des Merlas par la commune de Grandvillard. Il a débuté son activité au 1^{er} avril 2025. Le projet de corporation a fait l'objet d'une étude durant l'année 2025 et les assemblées communales de Bas-Intyamon et Grandvillard ont approuvé les statuts. Aussi, la corporation forestière débutera son activité en 2026.

Les travaux forestiers ont permis d'entretenir 26 hectares de forêts protectrices présentes au-dessus des différentes localités de la Commune.

On relèvera notamment l'important chantier du quartier de la Forcla qui a permis de d'évacuer de nombreux arbres dépérissants présents à proximité des habitations.

D'importants travaux hélicoptés se sont également déroulés dans les hauts d'Estavannens, dans le secteur de la Côte et de la Ciernedon, ces derniers visaient l'entretien des forêts protectrices et la récolte d'arbres dépérissants à proximité de surfaces agricoles.

Les exploitations forestières de l'année ont permis de récolter la possibilité annuelle, soit 4'500m³.

Endiguements

Le Conseil communal a poursuivi l'étude de deux dossiers en relation avec les endiguements :

- La sécurisation du ruisseau du Dah à Estavannens : le dossier est en cours de finalisation et il sera mis à l'enquête courant 2026
- La sécurisation du ruisseau des Balhye à Enney : le dossier est en cours de finalisation et les travaux interviendront en 2026

6. Population légale

6.1 Population totale au 31.12.2025

Au 31 décembre 2025, la population de la commune de Bas-Intyamoune comptait 1'754 habitants répartie comme suit :

- 843 femmes - 48.06% de la population
- 911 hommes - 51.94% de la population
- 1371 suisses - 78.16% de la population
- 383 étrangers - 21.84% de la population

	2021	2022	2023	2024	2025
Hommes	804	811	870	903	911
Femmes	796	799	833	840	843
Total	1600	1610	1703	1743	1754

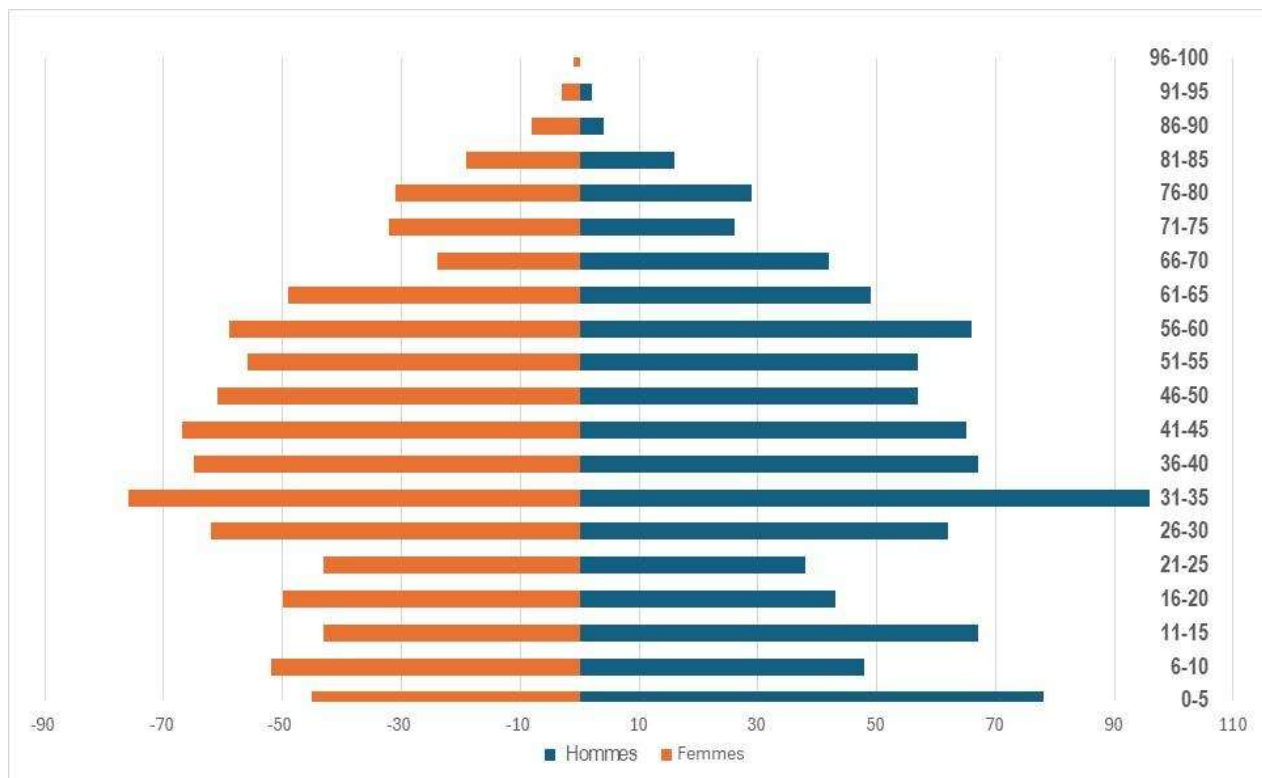
	2021	2022	2023	2024	2025
Suisses	1326	1322	1350	1365	1371
Etrangers	274	288	353	378	383
Total	1600	1610	1703	1743	1754

Les habitants se répartissent comme suit dans les trois villages : 927 habitants sur Enney, 501 habitants sur Estavannens et 326 habitants pour Villars-sous-Mont.

La croissance totale entre 2024 et 2025 s'élève à 0.63%.

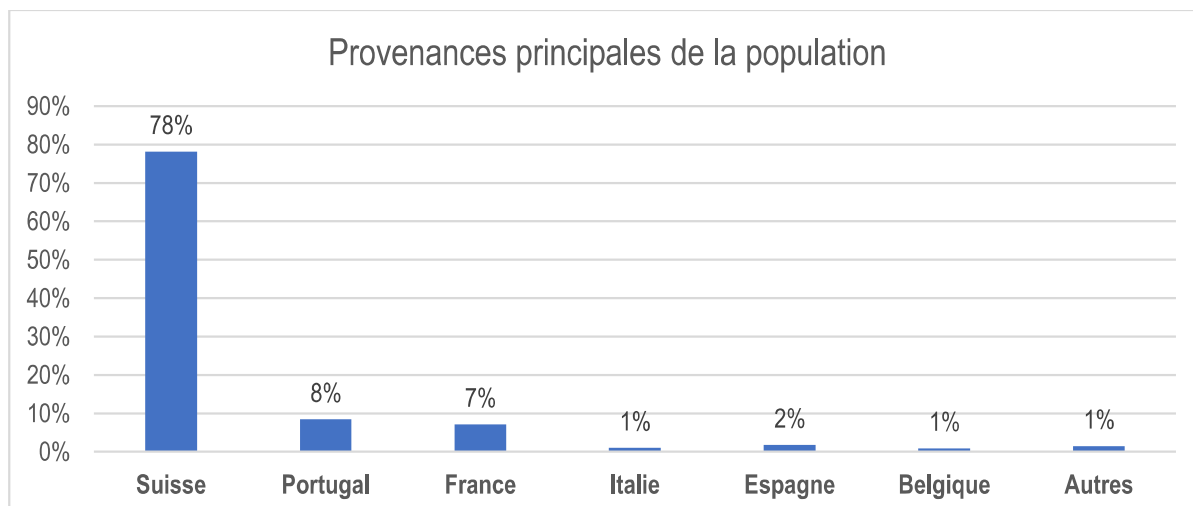
	2021	2022	2023	2024	2025
Enney	805	820	882	933	927
Estavannens	515	502	487	495	501
Villars-sous-Mont	280	288	334	315	326
Total des habitants	1600	1610	1703	1743	1754
Evolutions annuelles		+0.63%	+5.78%	+2.35%	+0.63%

6.2 Pyramide des âges au 31.12.2025



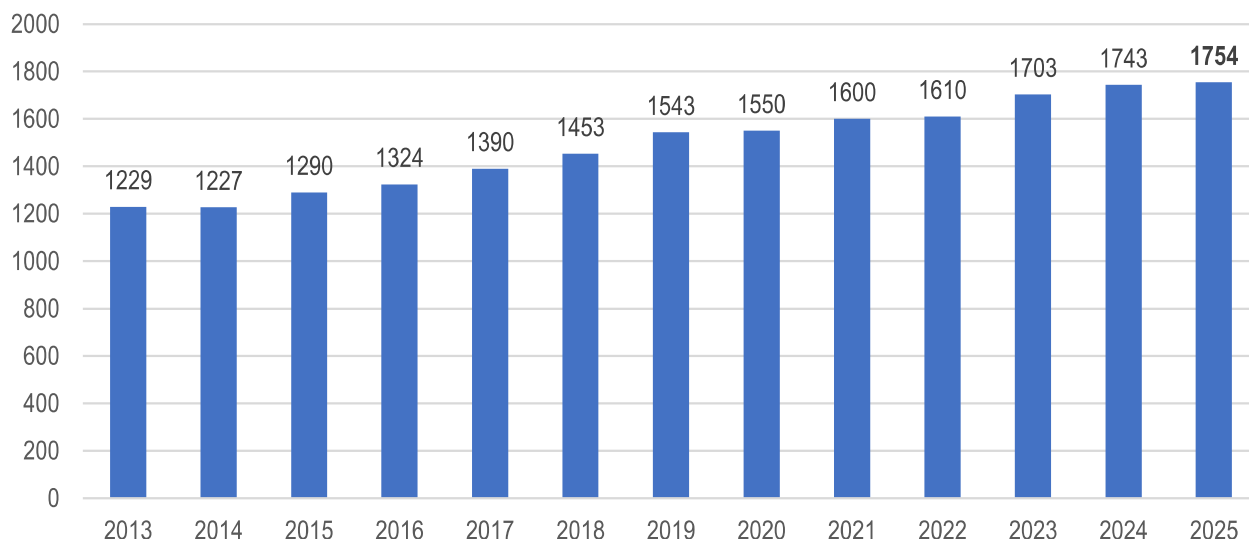
6.3 Provenance de la population

La commune recense au 31.12.2025 quelques 26 nationalités (dont 383 habitants de nationalité étrangère). La répartition des principales provenances est présentée ci-après



6.4 Evolution de la population totale entre les années 2013 et 2025

Évolution de la population totale de 2013 à 2025



7. Comptes 2025

7.1 Compte de résultats

Le compte de résultats 2025 affiche un **bénéfice de CHF 166'469.87** pour un total de charges de CHF 10'829'488.09 et de revenus de CHF 10'995'957.96. Le budget 2025 envisageait un résultat déficitaire de CHF 490'006.28 (charges : CHF 10'308'643 / revenus : CHF 9'818'637).

Compte de résultats par fonction Récapitulatif

	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
ADMINISTRATION	1'095'234	126'832	939'312	134'761	920'668	110'325
ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE	248'991	120'435	231'086	111'875	218'919	138'006
FORMATION	3'340'174	580'447	3'246'992	570'278	2'978'558	529'668
CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	148'808	4'178	136'037	3'928	113'825	2'928
SANTE	799'528	8'868	827'345	4'000	725'789	14'289
PREVOYANCE SOCIALE	979'506	5'256	939'658	1'500	885'578	5'194
TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	864'433	62'611	805'420	75'183	820'263	41'994
PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT TERRITOIRE	1'318'640	1'158'222	1'094'648	909'850	1'333'119	1'147'779
ECONOMIE PUBLIQUE	1'743'600	1'871'295	1'860'017	1'742'290	1'720'252	1'611'721
FINANCES ET IMPÔTS	290'574	7'057'815	228'127	6'264'973	485'734	6'736'108
Totaux	10'829'488	10'995'958	10'308'643	9'818'637	10'202'706	10'338'013
Résultat		166'470		490'006	135'307	-

L'écart aux prévisions budgétaires 2025 est essentiellement expliqué par :

- Une augmentation des revenus fiscaux par rapport aux prévisions budgétaires de CHF 722'610.- (+ CHF 359'716.- aux comptes 2024).
- Une progression des taxes et redevances de CHF 366'223.- pour atteindre CHF 2'251'665.-
- Une diminution des revenus de transferts (liés) de CHF 116'203.-.
- Une progression totale des charges de CHF 520'845.- due aux augmentations des charges de personnel pour CHF 142'960.- (diminution par rapport à l'exercice 2024 : CHF 398'183.-).
- Un équilibre des charges de biens, services et autres charges d'exploitation (-CHF 17'127.- au budget)
- Un accroissement des attributions aux fonds et financements spéciaux (CHF 290'460.-)
- Une augmentation de CHF 65'251.- (+ 1.4%) des charges de transferts (charges liées). L'augmentation aux comptes 2024 est nettement plus conséquente : +CHF 503'968.- ou 11.9%.

Compte de résultats MCH2 à trois niveaux	Comptes 2025	Budgets 2025	Comptes 2024
Charges d'exploitation			
30 Charges de personnel	1'629'554.60	1'486'594.01	2'027'738.02
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'698'844.85	2'715'972.10	2'267'722.38
33 Amortissements du patrimoine administratif	984'650.53	962'140.49	818'267.37
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	302'624.42	12'164.45	361'169.47
36 Charges de transferts	4'738'368.90	4'673'117.71	4'234'400.53
37 Subventions redistribuées	-	-	-
Revenus d'exploitation			
40 Revenus fiscaux	- 6'051'610.47	- 5'329'000.00	-5'691'894.48
41 Patentes et concessions	-	-	-
42 Taxes	- 2'251'665.82	- 1'885'442.49	-1'864'473.68
43 Revenus divers	- 40'161.60	-	- 77'208.86
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	- 135'207.93	- 24'460.05	- 224'081.91
46 Revenus de transferts	- 1'691'373.10	- 1'807'576.31	-1'671'563.73
47 Subventions à redistribuer	-	-	-
Résultat provenant des activités d'exploitation [REX]	184'024.38	803'509.91	180'075.11
34 Charges financières	247'957.14	213'127.40	253'616.09
44 Revenus financiers	- 508'467.98	- 477'246.98	- 430'680.50
Résultat provenant des financements [RFI]	- 260'510.84	- 264'119.58	- 177'064.41
Résultat opérationnel [ROP = REX + RFI]	- 76'486.46	539'390.33	3'010.70
38 Charges extraordinaires	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	- 89'983.41	- 85'783.85	- 138'317.34
Résultat extraordinaire [REO]	- 89'983.41	- 85'783.85	- 138'317.34
Résultat total du compte de résultats [= ROP + REO]	- 166'469.87	453'606.48	- 135'306.64

Compte de résultats

Certaines charges dérogent à l'article 9 du Règlement des finances (RFin), soit un dépassement du budget de plus de 10% et inférieur à CHF 30'000.-.

Les explications y relatives vous sont fournies ci-dessous :

Comptes	Libellés	Compte 2025	Budget 2025	Ecart CHF	Ecart %
0 ADMINISTRATION					
0210.3010.00	Salaires du personnel administratif	232'645.10	167'729.95	64'915.15	39%
La réévaluation des postes de l'administration des finances a nécessité une augmentation des taux d'activité (0.5 EPT).					
6 TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS					
6150.3131.00	Honoraires de tiers - planifications et projections	30'949.05	-	30'949.05	100%
Frais concernant la sécurisation d'Enney et les honoraires d'études des arrêts de bus (Route du Rez)					
7 PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT TERRITOIRE					
7101.3510.00	Attribution au financement spécial maintien valeur FSMV	123'427.95	-	123'427.95	100%
Le budget 2025 laissait entrevoir un résultat du chapitre 7101 "Approvisionnement en eau communal" avec des charges supérieures aux revenus donc avec prélèvement sur le financement spécial de l'équilibre du compte (compte 7101.4510.01). En finalité, les comptes permettent d'attribuer CHF 123'427.95 au financement spécial de maintien de valeur.					
7201.3510.00	Attribution au financement spécial maintien valeur FSMV	91'552.60	-	91'552.60	100%
7201.3510.01	Attribution au financement spécial équilibre compte FSEC	87'643.87	12'164.45	75'479.42	620%
Alors que les prévisions budgétaires envisageaient une attribution au financement spécial de l'équilibre du compte (CHF 12'164.45), les comptes 2025 ont permis d'attribuer un montant supérieur (CHF 87'763.87) et CHF 91'552.60 au financement spécial du maintien de la valeur.					
8 ECONOMIE PUBLIQUE					
8200.3130.00	Frais de transports, débardage, câblages	81'003.65	-	81'003.65	100%
Chantier urgent quartier de la Forcla car des arbres dangereux tombaient sur le quartier d'habitation. Un subventionnement a été obtenu à raison de 80% du total soit CHF 70 959.- (cf. 8200.4631.00)					
8200.3145.01	Entretien des forêts	40'304.95	-	40'304.95	100%
Aucun montant budgété en 2025. Toutefois, le Conseil communal a décidé de réaliser des travaux de sécurisation et d'abattages d'arbres secs sur les pâturages communaux.					
8206.3161.00	Location de machines et véhicules	128'591.15	-	128'591.15	100%
Il s'agit des charges qui n'avaient pas été inscrites au budget 2025 pour les Merlas. En 2024, elle se montaient à CHF 152'284.-					
8206.3632.01	Participation de Bas-Intyamou	63'193.89	21'603.50	41'590.39	193%
Le montant des charges 2025 correspond à la participation de la Commune de Bas-Intyamou aux Merlas soit 68.45% sur le bénéfice de CHF 92'321.24. L'estimation de la répartition (budget 2025) était insuffisante.					
9 FINANCES ET IMPÔTS					
9100.3181.00	Pertes sur créances effectives	235'041.56	15'000.00	220'041.56	1467%
Le montant budgété en 2025 a été largement sous-estimé (CHF 15'000.-). Les charges effectives correspondent aux mises en pertes des actes de défaut de biens qui figuraient - jusqu'en 2024 - en position débiteurs. Ces créances irrécouvrables sont ainsi amorties conformément aux recommandations de l'organe de révision.					

7.2 Compte des investissements

Les investissements nets 2025 s'élèvent à CHF 410'498.79 avec un total des dépenses de CHF 856'037.69 et des recettes de CHF 445'538.90.

Compte des investissements par fonction - récapitulatif	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	ADMINISTRATION	107'607	-	140'000	-	-
FORMATION	131'178	3'972	-	-	2'780'490	300'000
CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	-	-	-	-	29'770	50'000
TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	9'662	-	135'000	-	53'150	-
PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT TERRITOIRE	244'702	404'367	2'000'000	1'447'525	1'339'102	374'028
ECONOMIE PUBLIQUE	362'889	37'200	219'800	168'800	135'944	30'800
FINANCES ET IMPÔTS	445'539	856'038	-	-	754'828	4'338'456
TOTALISATION	1'301'577	1'301'577	2'494'800	1'616'325	5'093'284	5'093'284
Investissements nets		410'499		878'475		3'583'627

L'état des investissements au 31.12.2025 est détaillé ci-après.

La récapitulation de ces investissements laisse apparaître :

Objets en cours au 31.12.2025 / reportés en 2026	CHF 2'449'735.00
Objets terminés (crédit non utilisé définitif)	CHF 392'622.08
Objets terminés (dépassement de crédit définitif)	CHF - 712'390.34
Objets abandonnés	CHF 40'000.00
Total des soldes des crédits	CHF 2'169'566.74

ETAT DES INVESTISSEMENTS AU 31.12.2025

Objets	Crédits votés	Date de vote	Dépenses Recettes	Total des dépenses/ recettes au	Solde des crédits au	Fin	Commentaires
	2025	31.12.2025	31.12.2025	31.12.2025	31.12.2025	T	

0 Administration

0292.5030.00	140'000.00	26.11.2024	95'558.70	95'558.70	44'441.30	T	Crédit non utilisé définitif
0298.5040.00	1'100'000.00	02.12.2025	12'048.40	12'048.40	- 12'048.40	C	

2 Formation

2170.5040.00	5'088'000.00	01.12.2020 15.06.2021 08.11.2022	131'177.55	4'849'666.11	238'333.89	T	Crédit non utilisé définitif
2170.6360.01			- 3'972.10				<i>Ecab, subside installation contre la foudre</i>

3 Culture, sports et loisirs

3420.5000.01	150'000.00	2021	-	180'228.74	-30'228.74	T	Dépassement de crédit définitif
--------------	------------	------	---	------------	------------	---	---------------------------------

6 Trafic et télécommunications

6150.5030.00	95'000.00	26.11.2024	9'662.47	9'662.47	85'337.53	C	
6150.5060.01	40'000.00	12.12.2023	-	-	40'000.00	A	Abandon

Objets	Crédits votés	Date de vote	Dépenses Recettes	Total des dépenses/recettes au 31.12.2025	Solde des crédits au 31.12.2025	Commentaires
			2025	31.12.2025	31.12.2025	

7 Protection environnement et aménagement territoire

71 Approvisionnement en eau

7101.5031.01	260'000.00	26.11.2024	121'948.70	121'948.70	138'051.30	C
Constructions de réservoirs et de conduites 2025						
<i>Réalisation d'un maillage du réseau dans secteur Prâ Rémand - Enney – CHF 260 000.-</i>						
7101.5031.01	60'000.00	26.11.2024	3'415.50	3'415.50	56'584.50	C
Constructions de réservoirs et de conduites 2025						
<i>Remplacement conduites rue de la Gare - Enney CHF 60'000.-</i>						
7101.5031.01	250'000.00	29.11.2022	27'257.65	228'865.17	21'134.83	T
Constructions de réservoirs et de conduites 2023						
<i>Réfection des captages des Frassettes – Enney</i>						
7101.5031.01	145'000.00	29.11.2022	-	-	145'000.00	C
Constructions de réservoirs et de conduites 2023						
<i>Remplacement conduites ch. de la Chapelle Villars-sous-Mont</i>						
	715'000.00		152'621.85	354'229.37	360'770.63	
Sous-total						
7101.6370.00			-13'793.15			
<i>Taxes de raccordement de ménages privés</i>						
7102.5031.01	1'139'775.00	30.11.2021	10'590.83	1'331'251.04	-191'476.04	T
Adduction d'eau des alpages (Villars-sous-Mont)						
7102.6370.00			-32'835.00			
<i>Taxes de raccordement</i>						

Objets	Crédits votés	Date de vote	Dépenses Recettes	Total des dépenses/ recettes au	Solde des crédits au	Terminé	Commentaires
	2025	31.12.2025	31.12.2025	31.12.2025			
72 Traitement des eaux usées							
7201.5032.00	70'000.00	26.11.2024	-	-	70'000.00	C	
<i>Constructions de canalisations</i>							
<i>Mise en séparatif quartier des Auges</i>							
<i>Pré-étude mise en séparatif des secteurs « La Peyra » et « Le Djimo » à Enney</i>							
7201.5032.00	380'000.00	30.11.2021	-	301'909.19	78'090.81	T	Crédit non utilisé définitif
<i>Constructions de canalisations</i>							
<i>Refaire un collecteur ancien dans le secteur le Plain à Enney</i>							
<i>Construction d'un nouveau collecteur d'eaux usées pour le quartier des Rez de la Ferrannaz à Estavannens</i>							
7201.6370.00	-		-	124'468.15			
<i>Taxes de raccordement de ménages privés</i>							
74 Aménagements							
Endiguements							
7410.5030.00	190'000.00	21.06.2022	12'734.30	438'079.91	-248'079.91	T	Dépassement de crédit définitif
<i>Endiguements 2019 : Trop-plein Liapalès</i>							
7410.5030.01			135.00			T	
<i>Endiguements 2020</i>							
7410.5030.02	677'000.00	01.12.2020	20'360.10	700'146.35	- 23'146.35	T	Dépassement de crédit définitif
<i>Endiguements 2021 : protection des crues, Estavannens</i>							
7410.5030.03			60.31			T	
<i>Endiguements 2022</i>							
7410.5030.04	700'000.00	30.11.2021		118'780.38	581'219.62	C	
<i>Endiguements 2024 : Les Bahlye</i>							
7410.5030.05	1'200'000.00	26.11.2024	17'789.35	17'789.35	1'182'210.65	C	
<i>Endiguements : Torrent du Dâh</i>							
7410.5030.06	80'000.00	26.11.2024	25'625.40	25'625.40	54'374.60	C	
<i>Endiguements 2025 : Béveret et drainages</i>							

Objets	Crédits votés	Date de vote	Dépenses Recettes	Total des dépenses/recettes au	Solde des crédits au	C = En cours T = Terminé		Commentaires
						2025	31.12.2025	
79 Aménagements du territoire								
7900.5290.00		01.12.2020	4'784.75	- 1'706.45	- 3'078.30		T	Dépassement de crédit définitif
7410.6310.00			- 233'270.50					SEn, subv. ouvrage Millyre-aménag

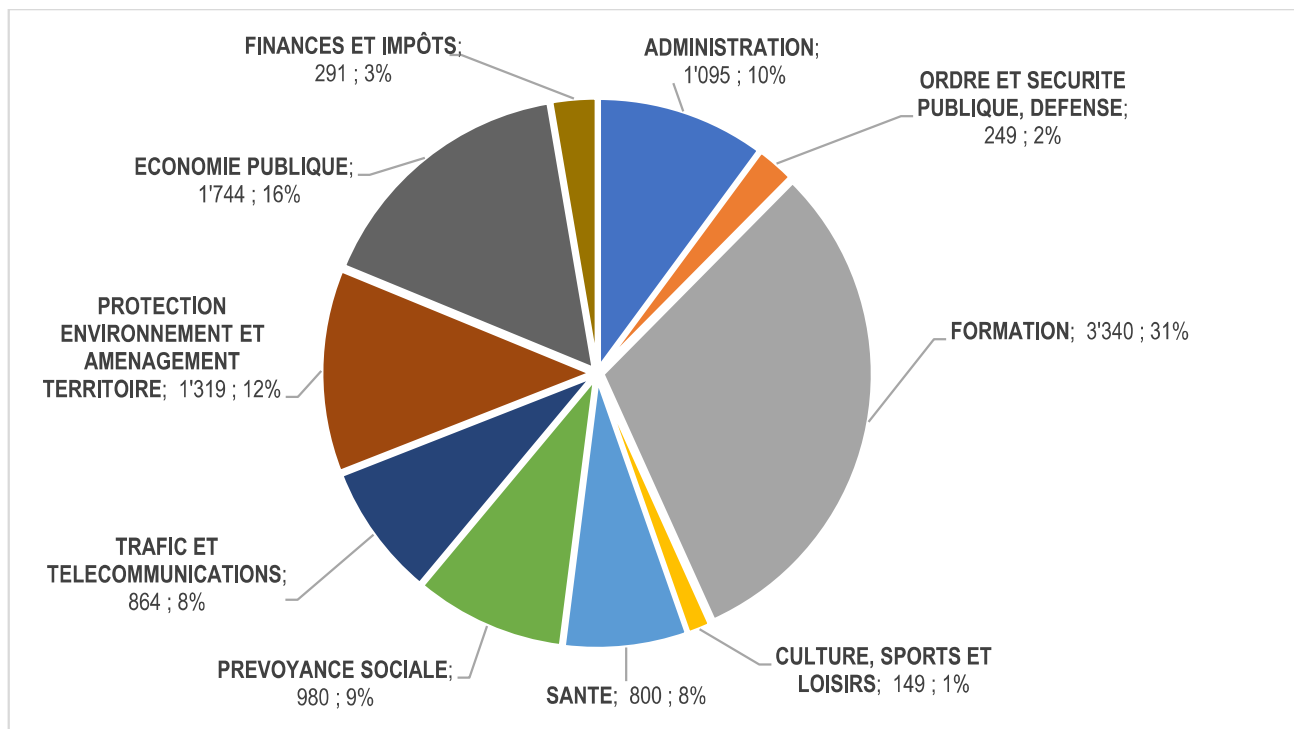
8 Economie publique

Chalets

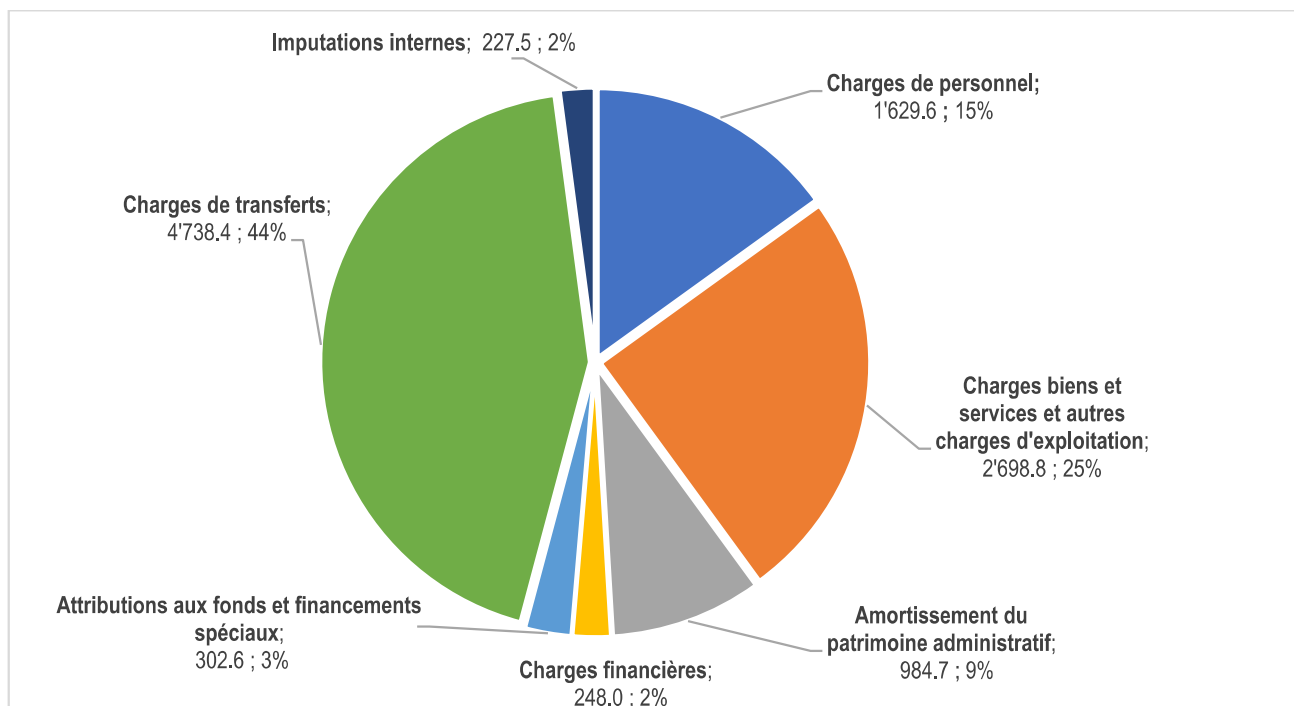
8181.5040.05	346'000.00		168'888.68	209'154.55	136'845.45			
Bâtiments								
Toit Essert d'Amont, Enney								
	55'000.00	26.11.2024	44'570.65	44'570.65	10'429.35		T	Crédit non utilisé définitif
Chemin d'accès chalet des Perreires, Estavannens								
	50'000.00	26.11.2024	34'205.20	15'794.80	34'205.20		C	
Grange à Rosyne, Estavannens								
	55'000.00	26.11.2024	0.00	-	55'000.00		C	
La Vudalleitaz Enney : réfection de la toiture								
	59'800.00	12.12.2023	76'833.50		59'800.00		C	
Le Fragnolet Enney : réfection de deux pans de toit en tavillon								
	50'600.00	12.12.2023		50'408.10	191.90		T	Crédit non utilisé définitif
Les Londzornes Devant Enney : réfection de la toiture								
	75'600.00	12.12.2023	13'279.33	98'381.00	- 22'781.00		T	Dépassement de crédit définitif
Subventions cantonales 2024								
			- 37'200.00					
Véhicules								
8200.5060.00			194'000.00	194'000.00	- 194'000.00		T	Remplacement tracteur incendié

7.3 Graphiques

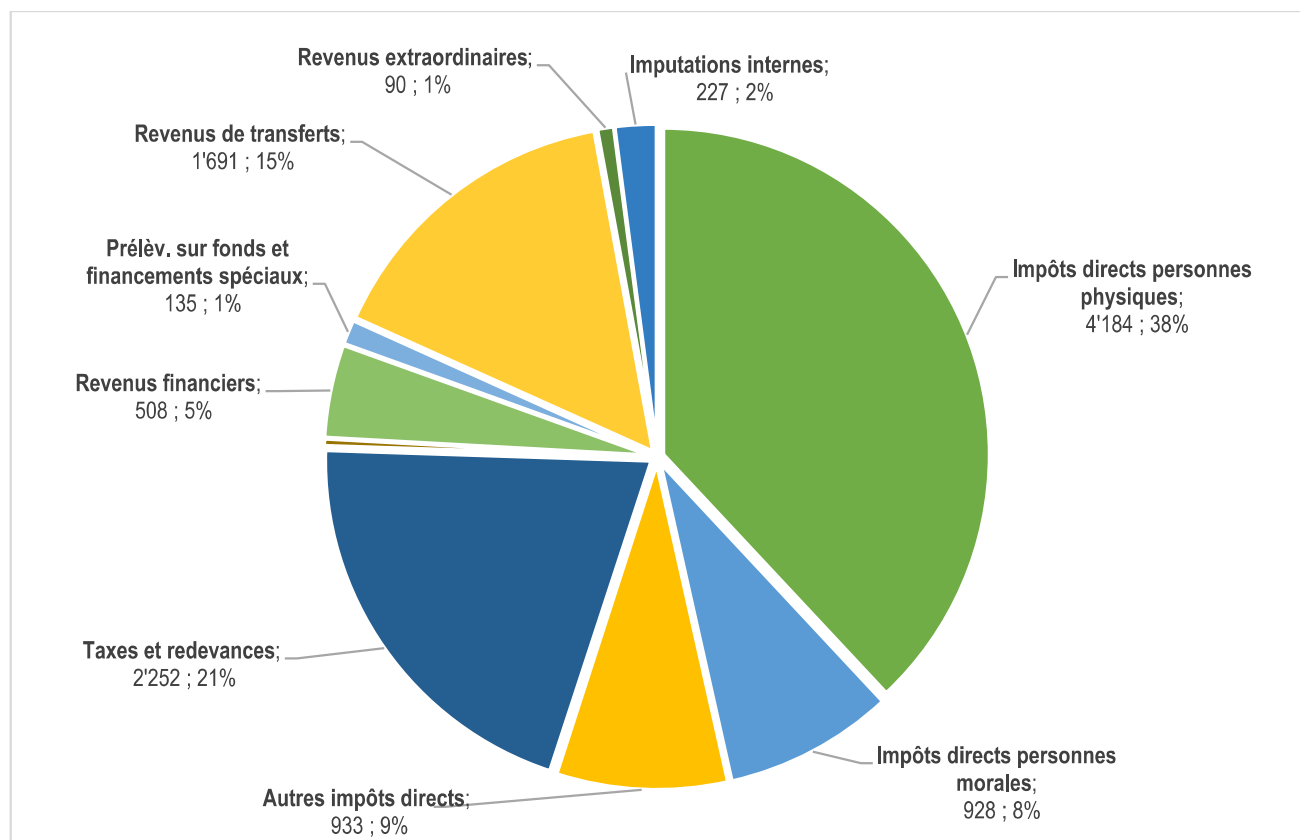
Répartition des charges par chapitre (milliers de CHF)



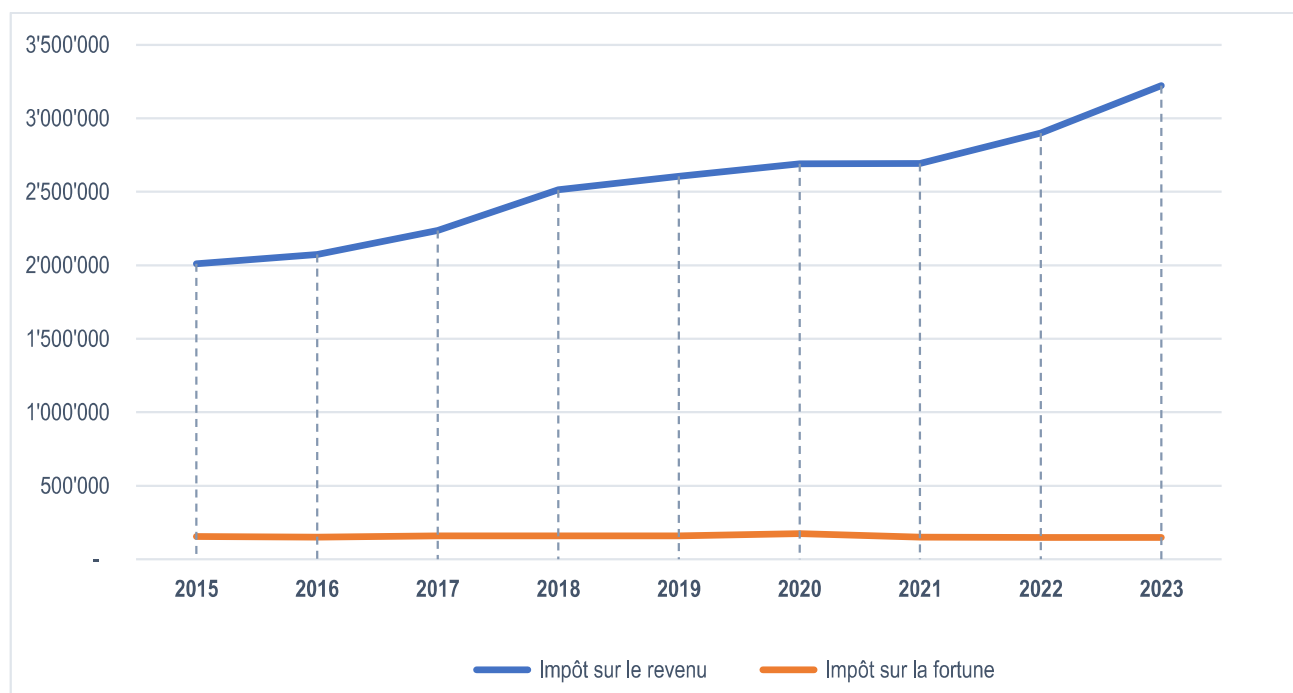
Répartition des charges par nature (milliers de CHF)



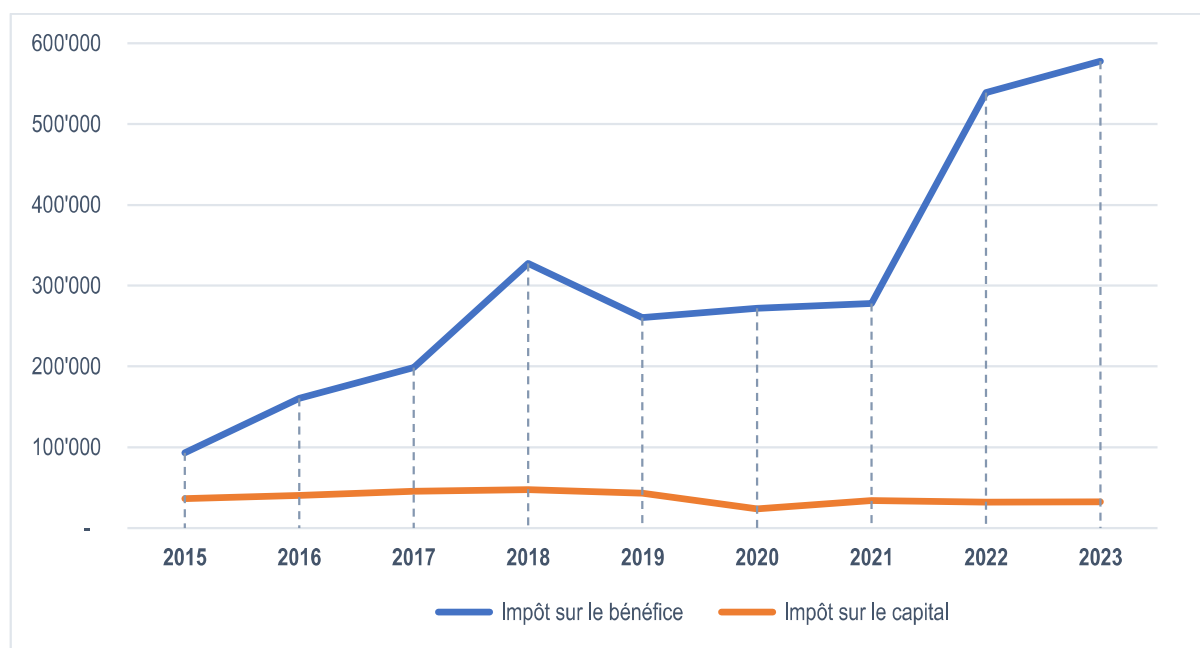
Répartition des revenus par nature (milliers de CHF)



Evolution des impôts ordinaires – Personnes physiques



Evolution des impôts ordinaires – Personnes morales



7.4 Synthèse des indicateurs financiers

Les indicateurs financiers MCH2 pour l'exercice 2025 sont présentés avec comparaison aux chiffres 2024.

	2025	2024
1. Taux d'endettement net	144.08% Suffisant (100% – 150% suffisant)	140.93% Suffisant (100% – 150% suffisant)
2. Degré d'autofinancement	237.22% Haute conjoncture (Haute conjoncture > 100%)	19.93% Récession (Récession : 50 – 80%)
3. Part des charges d'intérêts	2.16% Bon (0% – 4% bon)	2.34% Bon (0% – 4% bon)
4. Dette brute par rapport aux revenus	194.62% Mauvais (150% – 200% mauvais)	193.86% Mauvais (150% – 200% mauvais)
5. Proportion des investissements	8.60% Effort faible (< 10% effort d'investissement faible)	33.66% Effort élevé (20% – 40% effort d'investissement élevé)
6. Part du service de la dette	8.90% Acceptable (5% – 15% charge acceptable)	8.09% Acceptable (5% – 15% charge acceptable)
7. Dette nette par habitant	4'971.07 Endettement important (2'501 – 5'000 CHF endettement important)	4'602.22 Endettement important (2'501 – 5'000 CHF endettement important)
8. Taux d'autofinancement	9.04% Mauvais (< 10% mauvais)	7.07% Mauvais (< 10% mauvais)